

St Jean le 28 octobre 2021

Bonjour à toutes et tous,

Une information très importante pour le déroulement de l'Assemblée Générale. Nous vous informons que l'accueil aura lieu **mardi 16 novembre 2021 à 9 h 15 au Domaine du Cros d'Auzon** pour permettre de pointer tous les présents et encaisser tout ce qui va suivre, merci de bien respecter ces différentes consignes dans l'intérêt de notre trésorier.

Ces décisions ont été validées à l'unanimité par le Conseil d'Administration, elles seront validées lors de l'AG,.

La cotisation annuelle 2022 reste à 10 €/personne pour les sympathisants et à 15 € pour les anciens élus comme en 2021.

Le prix de la journée au Cros d'Auzon est fixé à 35 €/personne, pour ceux qui ne mangent pas à 10 €/personne.

**Vous devez faire seul un chèque au nom des anciens élus,** (Adhésion et participation)

Pour ceux qui sont inscrits pour le séjour au Puy du Fou du 5 au 9 juillet 2022, coût 650 €/personne tout compris, vous devez préparer 4 chèques à savoir : 1 de 50 €/personne de préinscription qui sera débité au 15 décembre 2021 et 3 chèques de 200 €/personne qui seront débités 1 au 15 janvier 2022, 1 au 15 mars 2022 et le 3<sup>e</sup> au 15 mai 2022 ce qui fera bien 650 €/personne.

Pour ceux qui sont inscrits pour le séjour à Anglet du 5 au 9 septembre 2022, coût 500 €/personne tout compris, prix estimé, le réel sera connu au 1<sup>er</sup> trimestre 2022. Vous devez préparer 3 chèques à savoir ; 1 de 50 €/personne de préinscription qui sera débité au 15 décembre 2021 et deux chèques, 1 de 200 €/personne qui sera débité au 15 juin 2022 et 1 chèque de 250 €/personne qui sera débité au 15 août 2022.

**Tous les chèques doivent être remis le jour de l'AG. Pour ceux qui ne viennent pas à l'AG, merci de bien vouloir les envoyer par courrier à Bruno Champanhet ou les remettre au magasin journaux tabac à Villeneuve de Berg avant la fin novembre 2021. (Tous au nom de « anciens élus »)**

C'est le trésorier qui va gérer les encaissements des chèques suivant le tableau ci-dessus. En cas de problèmes personnels ou autres, les chèques seront soit restitués soit remboursés comme en 2019. Cela facilitera le travail du trésorier et nous évitera des relances et un suivi assez contraignant.

Je vous signale que les inscrits au séjour à Kaysersberg du 29 novembre au 3 décembre 2021 sont totalement à jour des règlements à la satisfaction du trésorier. Le Conseil d'Administration félicite tous les inscrits qui ont eus un comportement exemplaire concernant les versements. Bravo à tous. Il faut signaler que nous n'avons aucun problème de trésorerie au sein de l'association grâce à votre sérieux à tous.

Merci de bien suivre ces consignes pour faciliter le travail important du trésorier.

Le compte rendu du CA de lundi 25 octobre suit derrière,

Bonjour à toutes et tous.

St Jean le 28 octobre 2021

Les membres du CA vous envoient le CR de notre dernier CA du lundi 25 octobre 2021 à Freyssenet.

Les présents : Simone Arlaud, Alain Aubert, Jean Claude Bosquet, Bruno Champanhet, Gilbert Crin, Françoise Croze, René Ducharme, Bernadette Jouret, Régine Peyrin, Marie France Rivière, Joseph Vallos, Georges Vernet, Jean Ozil.  
Les excusés : Albert Azzoni, Yvon Eyrolet, Huguette Garcia, Jacqueline Loyrion, Marie Jeanne Martin, Raymonde Rigaud, René Rotger

L'ordre du jour concernait plusieurs points :

**1** Jean Ozil fait le point concernant le nombre des adhérents pour 2021 à jour de leur cotisation et qui ne cesse de monter. A ce jour, il est de 163.

**2** Après la journée à Marseillan appréciée par l'ensemble des participants, c'est lundi 18 octobre que 52 participants prirent le car en direction du sud. Après un café croissant à l'aire de Nimes Marguerite, nous avons rendez-vous à la maison du riz à Albaron. Visite très intéressante sur la culture du riz et sa préparation naturelle pour la vente, nous avons découvert de nombreuses variétés de riz.

Ensuite une très bonne bouillabaisse au restaurant la Camargue à Salin de Giraud qui a fait l'unanimité. Ensuite deux guides nous ont expliqué la création de ce quartier de Arles, Salin de Giraud qui n'est pas une commune. C'est un ingénieur qui a acheté des milliers d'ha vers 1850 pour en faire les marais salants sur 8 000 ha et le reste a servi à construire les logements pour les 2 000 personnes environ qui ont travaillé à récolter le sel. Ces logements ressemblent aux corons dans le nord, ils sont aujourd'hui occupés et entretenus. Il y a une annexe de la Mairie d'Arles.

Visite très intéressante puis passage sur le bac pour traverser le Rhône et rentrer sur Villeneuve vers 20 h. Journée qui a été comme d'habitude très appréciée par tous qui en redemandent.

**3** Le séjour de cinq jours à Kaysersberg en Alsace du lundi 29 novembre au vendredi 3 décembre 2021 est complet

**4** Prochain séjour de cinq jours du mardi 5 juillet au samedi 9 juillet 2022 au Puy du Fou avec une journée au Marais Poitevin le mercredi. Actuellement 41 inscrits, il y a encore de la place, environ 10 personnes. Le voyage se fait, coût du séjour tout compris, 650 €. Rien à verser pour le moment.

**5.** Le prochain séjour de cinq jours à Anglet, pays Basque du lundi 5 au vendredi 9 septembre 2022 est complet (53 personnes) et 7 en liste d'attente. Le programme sera défini début 2022, vous serez informé en temps utile.

**6** Nous travaillons sur les prochaines sorties d'une journée pour 2022. A la pelle : le canal du midi, l'impression du Dauphiné à Veurey, la Bambouseraie d'Anduze, Peaugres, les mines d'Alès avec repas au col de Pandédis, le Puy en Velay avec lentilles et verveine, Marseille avec guide, Elevage de bisons et repas aligot à St Eulalie en Lozère, Mémoire agricole à Grignan et puis d'autres .... Vous pouvez m'envoyer des propositions, elles ne seront pas jetées. Voilà du pain sur la planche pour les prochains jours d'hiver....

**7 La prochaine Assemblée générale aura lieu le mardi 16 novembre 2021 au Domaine du Cros d'Auzon avec un accueil à partir de 9 h 15.**

Il est impératif de s'inscrire, je vous rappelle que le mieux est de le faire par retour pour une bonne organisation dans votre intérêt.

**Le coût sera de 35 €personne.**

**8** L'ordre du jour sera le suivant :

- 1 10 h, Ouverture de notre AG par Jean Claude Bacconnier Maire de St Maurice d'Ardèche
- 2 Conférence sur « Papillon » par Vincent Didier
- 3 Organisation des journées festives
- 4 Organisations des séjours
- 5 Préinscription aux deux séjours de 2022,
- 6 Validation de l'utilisation des fonds de notre association,
- 7 Coût de la sortie d'une journée
- 8 Valider le montant de la cotisation pour 2022
- 9 Valider le rapport moral de l'association de 2021
- 10 Valider la gestion comptable de notre association pour 2021
- 11 Repas animé 12 h 30 par Michel et Annick, fin vers 17 h 30.
- 12 Divers

**Menu pour l'AG, merci de me communiquer votre choix si vous participez au repas.**

Apéritif (kir) avec amuse bouches Assortiment de bouchées et de verrines

**Entrées**

- 1 Terrine de campagne maison
- 2 Gratiné de raviole forestière

**Plats**

- 3 Filet de saumon frais au beurre blanc
- 4 Poulet rôti d'Ardèche et son jus aux herbes

Tous les plats sont accompagnés de riz sauvage ou pommes de terre confites et de légumes du moment

### **Desserts**

**5** Moelleux poire châtaigne et sa sauce au chocolat

**6** Tartelette au citron meringué

¼ de vin par personne, Café

**9 Prochain CA le lundi 17 janvier 2022 à 10 h, à St Jean le Centenier.**

Bonne journée, restez prudents, protégez-vous et à bientôt.  
Amicalement à tous de la part du CA.

Jean Ozil Co-Président de l'association des anciens élus et sympathisants de Berg – Helvie. Champ Serou 07580 St Jean le Centenier

Mail : [jean.ozil@laposte.net](mailto:jean.ozil@laposte.net) ou [ozil.jean07@gmail.com](mailto:ozil.jean07@gmail.com)

Tél : 04 75 36 71 84 Port : 06 23 73 89 11

Bruno Champanhet, trésorier suppléant,

Bruno Champanhet 260 chemin de Giraudens 07170 Lavilledieu.

Mail : [babebruno@gmail.com](mailto:babebruno@gmail.com) Tél : 0475387233 Port : 0670517866

Sans oublier notre chère co-présidente Marie France Rivière.